



Cumul contrats de travail

Par Mforet

Bonjour,

Peut-on cumuler 2 contrats de travail, soit un contrat cadre forfait jour et un contrat non cadre de 16h pendant le weekend ? Quels seraient les cumuls possibles pour travailler le weekend avec un contrat cadre forfait jour ?

Merci par avance

Par kang74

Bonjou

Vous ne pouvez pas cumuler deux contrats de travail si vous ne respectez pas les limites de temps de travail et de repos, ce pourquoi vous devez informer vos employeurs de vos plannings , vu qu'ils sont responsables de votre santé et sécurité .

Enfin vous pouvez en plus avoir une clause d'exclusivité ce qui vous oblige à ne pas vous engager ailleurs .